

Édito : Ils nous promettent la lune ?

Et bientôt Mars et Vénus. Une organisation syndicale nous promet la lune : des voyages extraordinaires, des jeux olympiques sous les étoiles ou au Champ de Mars...

Le hic ? C'est simplement qu'ils oublient de vous dire que cela vous coûtera plusieurs centaines d'euros par place, une paille ! Voilà donc une prestation qui sera, encore, réservée à quelques happy few.

La CGT, en responsabilité, a les pieds sur terre et s'attache à proposer des prestations qui soient accessibles à toutes et tous. Non ! La sélection par l'argent ne doit pas être la règle au COSOG.

Marrakech :

La place Jemaa el Fna, les charmeurs de serpents mais aussi le palais Bahia ou les jardins de Majorelle : c'est Marrakech !

La commission Ile de France vous propose un long week-end libre sur 6 dates entre septembre et octobre 2023 au prix de 351,50€ par personne.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 19 mars 2023.



Le Noël des enfants:

Un Noël formidable au cirque vous attend pour ce Noël 2023.

Convivial et pour tous les âges, le Cirque Gruss a été retenu. Son nouveau chapiteau « sans mâts », chauffé, équipé de sièges individuels grand confort vous accueillera. Arlette Gruss vous proposera un spectacle de grande qualité, avec les meilleurs numéros européens et mondiaux au son d'un orchestre en « live ». Clowns, grandes illusions, chevaux et trapèzes volants seront au rendez-vous.

Ce choix permettra à l'ensemble des collègues de se rendre facilement au chapiteau de la pelouse de Reuilly, qui dispose d'un grand parking. Il se trouve à 6 minutes à pied de la station de métro « Porte Dorée » et près du tram 3.

Toujours d'actualité:

Un coup de cœur spécial théâtre /opéra pour ce premier trimestre : le remboursement de 2 places à hauteur de 50%, soit un maximum de 45€ par place (facture plafonnée à 90€ la place).

Les salles retenues sont :

- Les Opéra Bastille ou Garnier
- La Salle Pleyel
- L'Olympia
- La Comédie Française
- Le Théâtre Fontaine
- Le Théâtre du Palais Royal

La CGT déplore cependant que la commission n'a pas fait le choix d'un spectacle grand public, qui aurait été ouvert à la composition familiale (et non pas pour deux places uniquement).

Avez-vous utilisé votre cagnotte Glady Chèques culture ?

En mai 2022 la commission Ile de France vous a offert la possibilité d'obtenir une cagnotte « Glady » de 50 euros en chèques culture. Pour mémoire, cette cagnotte a une durée de validité de 18 mois et peut être utilisée dans de nombreuses enseignes.

A vos smartphones pour ceux qui ne l'ont pas encore utilisée !

**La CGT est à votre écoute pour porter, au sein de la commission locale Ile de France, vos propositions, suggestions et envies.
N'hésitez pas à nous écrire !**